Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE AUX PAYS-BAS

Remise du Prix Descartes-Huygens 2018 : Katell Lavéant et Marine Cotte
(5 février 2019, KNAW Amsterdam)
Discours prononcé par Philippe Lalliot, Ambassadeur de France aux Pays-Bas

Monsieur le Président de l'Académie royale des Arts et des Sciences,
Mesdames et Messieurs les Académiciens,
Mesdames et Messieurs, Chères lauréates,

C'est avec un réel plaisir que je viens pour la seconde fois en trois ans dans cette prestigieuse Trippenhuis, qui abrite depuis plus de deux siècles l'Académie royale néerlandaise des Arts et des Sciences. Je la redécouvre plus belle encore après sa rénovation très réussie au cours de l'année passée.

Je tiens à remercier chaleureusement l'Académie et son Président d'accueillir à nouveau, dans ce haut lieu de la recherche et de la connaissance, la remise du Prix Descartes-Huygens qui récompense, depuis près d'un quart de siècle maintenant, l'excellence de la coopération scientifique franco-néerlandaise.

Comme vous le rappeliez, Monsieur le Président, en évoquant les séjours de Descartes aux Pays-Bas et de Huygens en France, les affinités intellectuelles entre nos deux pays ne datent pas d'hier. Par son histoire, l'Académie elle-même incarne les liens anciens et étroits qui nous unissent puisque que ce n'est autre que Louis Napoléon qui fonda l'Institut Royal des Sciences, des Lettres et et des Arts en 1808, renommé Académie en 1851.

Riches de cet héritage, nous avons eu de cesse ensemble d'encourager et de reconnaître l'excellence scientifique dans *tous* les domaines de la recherche, et pas seulement dans celui des sciences dites « dures », et aussi plus récemment, il faut le reconnaître, de mettre en lumière la contribution majeure des femmes dans toute la diversité des disciplines scientifiques.

Au moment même où je vous parle, a lieu le lancement officiel, à la Cour pénale internationale, du *Réseau international des champions du genre* à La Haye, qui rassemble des décideurs engagés à faire enfin de l'égalité des sexes une réalité. Les membres de ce mouvement, auquel je suis fier d'appartenir, prennent

l'engagement de mettre tout en œuvre pour faire tomber les barrières de genre dans leur environnement professionnel et leur sphère d'influence.

Vous comprenez ainsi combien je suis heureux que le Prix Descartes Huygens 2018, soutenu par l'ambassade de France et le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, avec l'indispensable caution scientifique de nos Académies respectives, récompense cette année deux jeunes femmes chercheures d'exception, Katell Lavéant et Marine Cotte.

Toutes deux illustrent, par leur remarquable talent, l'apport inestimable de la recherche scientifique à nos sociétés : l'une, Marine Cotte, chimiste de formation, travaille avec les musées et développe de nouvelles technologies de pointe pour l'étude des objets d'art et d'archéologie, technologies qui permettent d'améliorer la gestion et la protection de notre patrimoine culturel ; l'autre Katell Lavéant, est une spécialiste de la langue et de la culture françaises, et s'intéresse tout particulièrement à la culture littéraire et théâtrale de la fin du Moyen Âge à nos jours, via une approche comparative entre nos deux pays.

Mesdames et Messieurs,

Si le Prix Descartes-Huygens récompense l'excellence scientifique, il reconnaît bien sûr aussi la contribution importante des lauréats aux échanges de haut niveau entre la France et les Pays-Bas, et avec le reste de l'Europe. Nos deux lauréates sont déjà très investies dans cette dynamique scientifique franco-néerlandaise, dont la complémentarité n'est plus à démontrer. Nous savons pouvoir compter sur elles pour intensifier encore ces collaborations tout au long de leur brillante carrière, qui ne fait que débuter.

Nous comptons également sur leur soutien aux différents dispositifs et événements portés par l'Ambassade et l'Institut français des Pays-Bas, en partenariat avec le Réseau franco-Néerlandais et la NUFFIC, dont je salue les représentants, pour favoriser les coopérations franco-néerlandaises dans le domaine universitaire et scientifique.

Je pense notamment aux bourses d'excellence Descartes qui permettent aux étudiants et jeunes chercheurs néerlandais d'effectuer des séjours d'études ou de recherche en France. Katell a d'ailleurs siégé au jury de ce programme de bourses, et je l'en remercie.

Je pense aussi au Partenariat Hubert Curien Van Gogh, qui soutient les échanges scientifiques et technologiques entre les laboratoires de recherche de nos deux pays et qui a financé les échanges de centaines de chercheurs depuis 1997,

dispositif auquel s'ajoute aujourd'hui le programme franco-allemand Procope, ouvert aux équipes néerlandaises.

Nous favorisons également les rencontres entre jeunes talents français et néerlandais, afin qu'ils puissent partager leurs réflexions pour proposer ensemble des solutions innovantes à des enjeux actuels. C'est le concept des « créathons » que nous organisons depuis bientôt deux ans avec le RFN et la NUFFIC, avec de nouvelles éditions à Lille, Paris et Amsterdam en 2019.

Autre temps fort bilatéral, la conférence Erasme-Descartes et le programme des « Jeunes Talents », qui permet également de mettre en réseau chaque année des jeunes chercheurs avec une centaine de personnalités du monde économique, scientifique, universitaire, des médias et de la société civile de nos deux pays, pour débattre des grands enjeux de société : après le Big Data en 2017, l'intelligence artificielle en 2018, le thème « Société de la connaissance et énergie(s) » sera abordé, le 15 novembre prochain, à Amsterdam.

Je vous donne également rendez-vous à la Nuit Film&Science 2019, qui coïncidera avec la Nuit européenne des chercheurs le 27 septembre, et réunira les acteurs de la recherche et le grand public autour des objectifs du développement durable fixés par l'ONU. Le débat sera alimenté et illustré par une sélection de courts-métrages du monde entier, primés au Festival *Le Temps Presse*, qui vient de se tenir à Paris.

Mesdames et messieurs,

Vous voyez que nous ne manquons pas de projets qui sont autant d'occasions pour nos deux pays de dialoguer, de coopérer et ainsi de contribuer ensemble à construire une véritable Europe de la connaissance. Le doublement du budget alloué par la Commission européenne au projet d'universités européennes, appelé de ses vœux par le Président Macron dans son discours de la Sorbonne, est à cet égard un signal très encourageant.

Comme Descartes et Huygens en leur temps, nous devons en effet, aujourd'hui plus que jamais, unir nos forces et le talent de nos chercheurs pour répondre aux défis toujours plus complexes auxquels sont confrontées nos sociétés.

C'est en alliant l'excellence reconnue de nos systèmes d'enseignement supérieur et de recherche, en confrontant nos modes de pensée qui s'enrichissent mutuellement de leurs différences, que nous pourrons progresser ensemble et être toujours plus innovants. Katell Lavéant et Marine Cotte sont une parfaite illustration de cette ambition.

Je vous félicite, Mesdames, et vous souhaite une très belle année de recherches, de découvertes et de partage, entre la France et les Pays-Bas. Que ce Prix constitue aussi un encouragement à créer toujours plus d'échanges entre nos deux pays, pour un bénéfice mutuel.

Je vous remercie de votre aimable attention et passe désormais la parole à M. Pierre Brunel, académicien et critique littéraire, qui va prononcer l'éloge de Katell Lavéant.